

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Enquête publique

Je soussigné(e) Patrick GILLON,
agissant en qualité de Maire
de la commune de Arc-sous-Montenot

CERTIFIE que l’avis relatif à l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Altitude 800 et de l’abrogation des cartes communales d’Arc-sous-Montenot, Chapelle d’Huin, Evillers, Gevresin, Villeneuve d’Amont, Villers-sous-Chalamont et du Val d’Usiers (regroupant les anciennes communes de Bians-les-Usiers, Goux-les-Usiers et Sombacour).

Comportant 1 page a été affiché le vendredi 8 novembre 2024.

Lieu(x) d’affichage

poste accès à la mairie + panneau d’affichage + accueil mairie

Je certifie que cet avis restera affiché tout au long de l’enquête publique du PLUi soit jusqu’au 10 janvier 2025 11h00 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

QUALITE

NON PRENOM

Maire,

Patrick GILLON



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Enquête publique

Je soussigné(e), Beatrice Pritzky,
agissant en qualité de Maire
de la commune de **CHAPELLE D’HUIN**

CERTIFIE que l’avis relatif à l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Altitude 800 et de l’abrogation des cartes communales d’Arc-sous-Montenot, Chapelle d’Huin, Evillers, Gevresin, Villeneuve d’Amont, Villers-sous-Chalamont et du Val d’Usiers (regroupant les anciennes communes de Bians-les-Usiers, Goux-les-Usiers et Sombacour).

Comportant 1 page a été affiché le vendredi 8 novembre 2024.

Lieu(x) d’affichage

..... Porte de la mairie - 4 rue de la mairie

Je certifie que cet avis restera affiché tout au long de l’enquête publique du PLUi soit jusqu’au 10 janvier 2025 11h00 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

QUALITE

NON PRENOM



Beatrice Pritzky
Le Maire,
Beatrice PRITZY

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Enquête publique

Je soussigné(e), DESCOURVIERES Jean-Philippe,
agissant en qualité de Maire
de la commune de Evillers

CERTIFIE que l’avis relatif à l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Altitude 800 et de l’abrogation des cartes communales d’Arc-sous-Montenot, Chapelle d’Huin, Evillers, Gevresin, Villeneuve d’Amont, Villers-sous-Chalamont et du Val d’Usiers (regroupant les anciennes communes de Bians-les-Usiers, Goux-les-Usiers et Sombacour).

Comportant 1 page a été affiché le vendredi 8 novembre 2024.

Lieu(x) d’affichage
Porte d’entrée de la mairie

Je certifie que cet avis restera affiché tout au long de l’enquête publique du PLUi soit jusqu’au 10 janvier 2025 11h00 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

QUALITE

NON PRENOM

Le Maire
Jean-Philippe
DESCOURVIERES



CCA. Aff.
le 13/11/2024

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Enquête publique

Je soussigné(e), J. Louis BOURGEOIS,
agissant en qualité de Maire
de la commune de Gevresin

CERTIFIE que l’avis relatif à l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Altitude 800 et de l’abrogation des cartes communales d’Arc-sous-Montenot, Chapelle d’Huin, Evillers, Gevresin, Villeneuve d’Amont, Villers-sous-Chalamont et du Val d’Usiers (regroupant les anciennes communes de Bians-les-Usiers, Goux-les-Usiers et Sombacour).

Comportant 1 page a été affiché le vendredi 8 novembre 2024.

Lieu(x) d’affichage

Panneau d’affichage Mairie

Je certifie que cet avis restera affiché tout au long de l’enquête publique du PLUi soit jusqu’au 10 janvier 2025 11h00 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

QUALITE

NON PRENOM

J. Louis BOURGEOIS,
Maire



J. Louis Bourgeois

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Enquête publique

Je soussigné(e), Starc Saubier,
agissant en qualité de Maire,
de la commune de Levier

CERTIFIE que l’avis relatif à l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Altitude 800 et de l’abrogation des cartes communales d’Arc-sous-Montenot, Chapelle d’Huin, Evillers, Gevresin, Villeneuve d’Amont, Villers-sous-Chalamont et du Val d’Usiers (regroupant les anciennes communes de Bians-les-Usiers, Goux-les-Usiers et Sombacour).

Comportant 1 page a été affiché le vendredi 8 novembre 2024.

Lieu(x) d’affichage

..... Pat d'enric / Maire

Je certifie que cet avis restera affiché tout au long de l’enquête publique du PLUi soit jusqu’au 10 janvier 2025 11h00 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

QUALITE

NON PRENOM

Starc Saubier

Maire

7.11.24.

[Signature]



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Enquête publique

Je soussigné(e),.....GUYOT Jérémie.....,
agissant en qualité de1^{er} adjoint.....
de la commune deSEPTFONTAINES.....

CERTIFIE que l’avis relatif à l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Altitude 800 et de l’abrogation des cartes communales d’Arc-sous-Montenot, Chapelle d’Huin, Evillers, Gevresin, Villeneuve d’Amont, Villers-sous-Chalamont et du Val d’Usiers (regroupant les anciennes communes de Bians-les-Usiers, Goux-les-Usiers et Sombacour).

Comportant 1 page a été affiché le vendredi 8 novembre 2024.

Lieu(x) d’affichage

.....Panneau d’affichage communal et porte d’entrée de la mairie.....

Je certifie que cet avis restera affiché tout au long de l’enquête publique du PLUi soit jusqu’au 10 janvier 2025 11h00 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Adjoint Commune QUALITE
de Septfontaines NON PRENOM

GUYOT Jérémie



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Enquête publique

Je soussigné(e), Aurélien DORNIER,
agissant en qualité de Maire,
de la commune de VAL-D’USIERS

CERTIFIE que l’avis relatif à l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Altitude 800 et de l’abrogation des cartes communales d’Arc-sous-Montenot, Chapelle d’Huin, Evillers, Gevresin, Villeneuve d’Amont, Villers-sous-Chalamont et du Val d’Usiers (regroupant les anciennes communes de Bians-les-Usiers, Goux-les-Usiers et Sombacour).

Comportant 1 page a été affiché le vendredi 8 novembre 2024.

Lieu(x) d’affichage

..... Porte de la mairie et Panneaux d’affichage

Je certifie que cet avis restera affiché tout au long de l’enquête publique du PLUi soit jusqu’au 10 janvier 2025 11h00 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

QUALITE

Le Maire,
Aurélien DORNIER

NON PRENOM



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Enquête publique

Je soussigné(e), MONNIN Marie-Claire,
agissant en qualité de Maire
de la commune de Villeneuve d’Amont

CERTIFIE que l’avis relatif à l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Altitude 800 et de l’abrogation des cartes communales d’Arc-sous-Montenot, Chapelle d’Huin, Evillers, Gevresin, Villeneuve d’Amont, Villers-sous-Chalamont et du Val d’Usiers (regroupant les anciennes communes de Bians-les-Usiers, Goux-les-Usiers et Sombacour).

Comportant 1 page a été affiché le vendredi 8 novembre 2024.

Lieu(x) d’affichage

Panneau Maire

Je certifie que cet avis restera affiché tout au long de l’enquête publique du PLUi soit jusqu’au 10 janvier 2025 11h00 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

QUALITE

NON PRENOM

Monnin Marie-Claire



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Enquête publique

Je soussigné(é), *C. Claude Courvoisier*,
agissant en qualité de *Maire*
de la commune de *Villers sous Chalamont*

CERTIFIE que l’avis relatif à l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Altitude 800 et de l’abrogation des cartes communales d’Arc-sous-Montenot, Chapelle d’Huin, Evillers, Gevresin, Villeneuve d’Amont, Villers-sous-Chalamont et du Val d’Usiers (regroupant les anciennes communes de Bians-les-Usiers, Goux-les-Usiers et Sombacour).

Comportant 1 page a été affiché le vendredi 8 novembre 2024.

Lieu(x) d’affichage

Place Mairie et portes affiches

Je certifie que cet avis restera affiché tout au long de l’enquête publique du PLUi soit jusqu’au 10 janvier 2025 11h00 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

QUALITE

NON PRENOM

*le Maire
Courvoisier Claude*



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Enquête publique

Je soussigné(e), Claude Courvoisier,
agissant en qualité de Président
de la commune de communauté de communes Altitude 800

CERTIFIE que l’avis relatif à l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Altitude 800 et de l’abrogation des cartes communales d’Arc-sous-Montenot, Chapelle d’Huin, Evillers, Gevresin, Villeneuve d’Amont, Villers-sous-Chalamont et du Val d’Usiers (regroupant les anciennes communes de Bians-les-Usiers, Goux-les-Usiers et Sombacour).

Comportant 1 page a été affiché le vendredi 8 novembre 2024.

Lieu(x) d’affichage

Porte CCA 800 mairie + panneau affichage

Je certifie que cet avis restera affiché tout au long de l’enquête publique du PLUi soit jusqu’au 10 janvier 2025 11h00 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

QUALITE

NON PRENOM

Le Président

Claude COURVOISIER

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CCA 800
"Espace Levier - Val d'Usiers"
25270 LEVIER**